

C. H. S. du 05/07/2007

I) Approbation du PV du 01/03/2007

Unanimité.

II) Bilan d'étape des opérations programmées

La quasi-totalité des opérations programmées ont d'ores et déjà été facturées, Il apparaît un solde de 8065€, De nouvelles opérations ont été proposées pour un montant de 6746,37€ faisant apparaître un solde de 1318,72€ au quel il convient d'ajouter 1050€ proposition de la DGDDI refusée par le CHS (action demandée pour des travaux de changement de fenêtres ne relevant pas du CHS),

D'autre part une accréditation de 2423€ est à ajouter au solde de 2368,72€, Il reste donc à discuter l'affectation de 4791,72€,

Le CHS a décidé le financement de 4 brasseurs d'air à la TG pour un montant de 1560€, La somme restant disponible soit 3231€ devra financer une partie du changement de la grille de l'accueil du centre des impôts de Cahors.

Les représentants ACMO nous font part des demandes des agents:

Les problèmes récurrents sont réapparus: les blattes à la cité de Cahors et le ménage dans plusieurs résidences .La régionalisation des contrats d'entretien a fait apparaître certains dysfonctionnements ,il est demandé aux chefs de service d'être particulièrement vigilants sur le suivi des contrats et la remontée des fiches d'observation . Nous regrettons que celles-ci ne soient pas mises à disposition des personnels.

Quant au blattes, il est rappelé que l'origine du problème est la présence de nourriture sur les lieux de travail. En aucun cas les agents sont autorisés à prendre leur repas sur leur poste de travail du fait notamment de la présence d'un restaurant administratif, Le président du CHS a demandé qu'une note de rappel soit faite au près de tous les agents, De plus, lors de la dernière réunion du syndic il a été décidé un traitement du problème par une entreprise spécialisée,

III) Rapport annuel du médecin de prévention

A l'issu de sa première année dans le Lot, le médecin de prévention a effectuée la quasi-totalité des visites quinquennales obligatoires, Elle s'est aussi rendue sur les sites de Gourdon et Figeac (DGI et DGCP) ainsi que les trésoreries de Gramat, Bretenoux , Luzech et St Céré, Les remarques lors de ses différentes visites ont fait l'objet d'un compte rendu aux différentes directions et d'actions financées par le CHS,

IV) L'IHS nous a informé sur la nouvelle réglementation en matière d'accueil des personnels et des usagers handicapés, Au niveau du département du Lot il est à noter qu'il existe une maison départementale des handicapés implantée actuellement dans les locaux de la DDASS,

v) Questions diverses

La CGT et le SNUI ont présenté aux membres du CHS le résultat de l'enquête réalisée sur le thème de la souffrance au travail, Nous joignons ces résultats au compte rendu du CHS,

Le président lève la séance, l'ordre du jour étant épuisé.



Monsieur le président du CHS ,

Suite aux événements récents (suicide, tentative de suicide, ...) qui ont eu lieu dans certaines entreprises : RENAULT – PEUGEOT – EDF – RATIER ..., le syndicat CGT des Finances (Trésor et Impôts) et le SNUJ ont lancé une consultation auprès des agents sur la souffrance au travail par l'intermédiaire du questionnaire ci-joint.

Ce questionnaire a été distribué aux agents des impôts de Cahors, Figeac et Gourdon ainsi qu'à certains agents du Trésor Public notamment sur Cahors. Celui-ci a été adressé au médecin de prévention et à l'assistante sociale dans un souci de transparence.

- 117 questionnaires nous ont été retournés, ils ont été remplis par :
 - 18 cadres A
 - 34 cadres B
 - 65 cadres C

Après analyse des documents, il ressort des réponses, un certain mal-être ou malaise significatif au sein de nos Directions notamment :

34 % des personnes ont une appréhension en se rendant sur leur lieu de travail

69 % font parfois des insomnies ou ont un sommeil perturbé en lien avec leur situation professionnelle dont 94 % des cadres A – 71 % des cadres B – 63 % des cadres C

51 % considèrent que leur charge de travail est trop importante

51 % ont un sentiment de découragement dont 61 % de cadres A – 32 % de cadres B – 45 % de cadres C

44 % ont des troubles de l'humeur

28 % ont recours à une addiction (alcool, médicaments, tabac, ...) pour affronter leur situation professionnelle

52 % se sentent stressées dont 78 % de cadres A – 88 % de cadres B – 29 % de cadres C

54 % disent qu'elles exercent une profession usante dont 83 % de cadres A – 53 % de cadres B – 43 % de cadres C

32 % se disent surmenées

44 % ne se sentent pas suffisamment soutenues par leur chef de service

85 % pensent que leur profession est utile dans la société actuelle

Dans les remarques particulières les observations les plus fréquemment évoquées sont les suivantes

III) un manque de reconnaissance et une dégradation des relations humaines de la part de la hiérarchie envers les agents

IV) un ras bol dû à une charge de travail trop importante en rapport au manque de personnel et aux suppressions d'emplois effectuées et à venir, mais aussi des réformes de structures qui découlent de ces suppressions

Ce travail a été effectué dans le but de dresser un état des lieux dans notre département.

Les organisations syndicales trouvent certains pourcentages de réponses très élevés et s'en inquiètent. Elles demandent au Président du CHS de prendre en compte ces résultats et de trouver des solutions pour améliorer les conditions de vie des agents au travail.